

MOTION

C3N

Coordination des responsables des instances du CoNRS

**Objet : La C3N dénonce les attaques de la CURIF
contre les organismes de recherche nationaux
et contre une vision nationale de l'ESR public français**

Suite à une étude intitulée « French research performance in context » commandée à la société privée Siris Academic*, la CURIF (Coordination des universités de recherche intensive françaises) remet en cause l'existence des organismes de recherche français et prône toujours plus d'autonomie et de compétition au sein de l'ESR. Le rapport consacre 60 pages à des critiques sur le système de recherche publique en France, dont le tiers est à charge contre les organismes de recherche nationaux sur la base d'arguments très contestables[†]. Inversement, le rapport élude complètement l'analyse des bouleversements induits par les évolutions législatives de ces quinze dernières années, simplement qualifiés de « nécessaires mais insuffisants »[‡]. Les universités autoproclamées de recherche intensive, principales bénéficiaires des programmes gouvernementaux depuis plus de dix ans (aux dépens des autres acteurs vu la stagnation globale des financements), prônent en conclusion l'affaiblissement des opérateurs nationaux au profit du petit nombre d'universités qu'ils représentent.

La C3N dénonce cette attaque de la CURIF contre les organismes de recherche, les UMR (unités mixtes de recherche), la liberté de recherche, et, plus largement, contre une organisation nationale de la recherche fondée sur la coopération entre les universités et les organismes de recherche. La C3N rappelle que le décrochage de la recherche publique française est dû à son sous-financement chronique, à la diminution des effectifs statutaires de chercheurs, d'ingénieurs et de techniciens depuis quinze ans, ainsi qu'au manque d'investissement criant dans les universités. La transformation des organismes de recherche en agences de moyens à la disposition de la CURIF serait un pur gâchis d'un des principaux atouts de notre pays. La C3N demande au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de réaffirmer l'importance des organismes de recherche et de leurs personnels dans l'organisation et dans les succès de la recherche scientifique en France et d'investir massivement dans l'ensemble des établissements publics de formation et de recherche.

* www.curif.org/wp-content/uploads/2020/02/French-Research-Performance-in-Context-SIRIS-2019_compressed.pdf

[†] Chamaileries sur les signatures des articles alors même que la situation a grandement évolué ces dernières années vers une clarification et une visibilité prioritairement des institutions universitaires ; critique de la qualité des travaux de recherche des chercheurs des organismes sur la base d'une interprétation non étayée des signatures d'articles ; mise en exergue de coûts administratifs et difficultés de pilotage soi-disant causés par la cotutelle des UMR, qui illustre un manque de volonté à coopérer sereinement ; attaque frontale contre le statut de chercheur à temps plein ; affirmation péremptoire que les organismes seraient moins capables de repérer et financer des recherches de rupture.

[‡] "all necessary but they remain insufficient"

Liste des destinataires :

- Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République
- Monsieur Edouard Philippe, Premier ministre
- Madame Frédérique Vidal, Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- Monsieur Antoine Petit, Président - Directeur général du CNRS
- Monsieur Alain Schuhl, Directeur général délégué à la science du CNRS
- Mesdames les directrices et messieurs les directeurs des instituts du CNRS